

38^{ème} randonnée d'automne du LCC

Vendredi 6 septembre 2024 (date de remplacement 27 septembre 2024)

Informations spécifiques pour la marche B sur les bisses

Mayens-de-Sion (1325m) à Nendaz Station (1341m) par le bisse de Vex et le bisse Vieux



Longueur : 18,3km



Durée : 3h30 à 5h00 de marche effective

Itinéraire : Mayens-de-Sion => Bisse de Vex => Veysonnaz => Planchoyet => Lavantier => Bisse Vieux => Nendaz Station

Equipement : Souliers de randonnée ou bonnes chaussures de sport fortement recommandées. Habillement adapté à la marche en moyenne montagne, aux conditions météorologiques du jour et à l'altitude. Sac à dos contenant pique-nique et boissons non alcoolisées uniquement. Toute consommation d'alcool et d'autres substances illégales est strictement interdite.

Repas : Le repas de midi ne pourra pas être pris avant d'avoir au moins atteint le lieu nommé « Planchoyet ».

Horaires des transports : Départ de la place des Potences à Sion dès 8h15 (les horaires par classe seront communiqués ultérieurement)

Les élèves domicilié(e)s aux Mayens-de-Sion ou à proximité immédiate peuvent se rendre directement sur place devant le restaurant « Le relais des Mayens » à partir de 8h45.

Retour : Départ de Nendaz à partir de 14h30 au plus tôt après s'être annoncé(e) individuellement au contrôle des présences avant de monter dans les cars. Retour échelonné des cars en direction de Sion.

Zengaffinen Boris